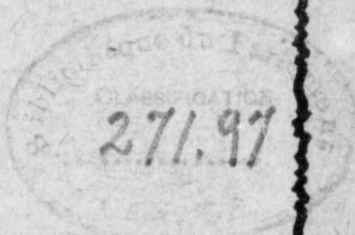


5
3
195
7
Numéro 6

LES SOEURS DE LA PROVIDENCE

PAR

JOSEPH CARRÉE, p. s. s.



TRACTS PAROISSIAUX
Église St-Jacques
MONTREAL
1919

Numéro 6



LES SOEURS DE LA PROVIDENCE

PAR

JOSEPH CARRÉE, p. s. s.



TRACTS PAROISSIAUX
Église St-Jacques
MONTREAL
1919

AC 921

P3

no 0599

Pxxx

Imprimatur :

† GEORGES, év. de Philip.,

Adm.

6 juillet 1919.

HISTOIRE ABRÉGÉE des SŒURS de la PROVIDENCE

PAR

JOSEPH CARRÉE, p. s. s.

L'histoire de l'Institut des Soeurs de la Providence devrait intéresser tous les Canadiens-Français, car elle est une de leurs gloires nationales. Pourtant beaucoup n'ont que des idées vagues sur ses origines et ses développements. Faire connaître les traits les plus saillants et les plus édifiants de cette histoire, tel est le but de ce trait.

Il convenait à un prêtre de la paroisse de St-Jacques de le publier, puisque le grand arbre qu'est devenu l'Institut a eu sa première et a encore sa plus profonde racine dans le sol de notre paroisse. Nos origines et nos premières épreuves ont été communes et bien religieusement partagées. Nous parlerons donc de préférence de l'Asile de la Providence, et nous ne mentionnerons les autres rameaux que pour montrer la vitalité de cette première souche. Plus encore qu'un honneur, nous y verrons pour nous un gage des bénédictions du ciel, et nous remercierons la divine Providence d'avoir mis sous nos yeux un exemple si lumineux de dévouement surnaturel et d'abnégation totale dans ces soeurs de charité qui vivent au milieu de nous.

A l'âge de vingt-trois ans, le 4 juin 1823, Mlle Emilie Tavernier épousait, en l'église Notre-Dame,

M. Jean-Baptiste Gamelin, riche des dons de la fortune, mais plus encore des dons de la grâce. Ils étaient bien faits pour se comprendre, surtout dans l'exercice de la charité. Mais Dieu avait des vues plus larges et plus élevées. Quatre ans après, Madame Gamelin perdait son époux, après avoir été privée successivement de ses enfants, quelques mois après leur naissance. Porté de main de maître, le coup fut décisif : la jeune veuve, libre d'elle-même et de son temps, consola son chagrin en se dépensant au service des malheureux. Son mari, sur le point de mourir, ne lui avait-il pas remis, entre autres legs, un pauvre idiot dont la misère était extrême. "Tu en prendras soin en souvenir de notre affection," lui avait-il dit. Elle y vit comme une indication du ciel qui l'invitait à la pratique de la charité.

Elle se met à visiter les pauvres et les malades, peut constater l'état pitoyable de la vieille indigente. Elle s'en émeut, s'en ouvre au curé de Notre-Dame, Monsieur Foy, qui met à sa disposition le rez-de-chaussée d'une petite école sise au coin des rues St-Laurent et Ste-Catherine.

Le 4 mars 1828, ce premier Asile abritait une pauvre de cent-deux ans, véritable pierre fondamentale de l'oeuvre qui devait toujours s'occuper des vieillards avec une prédilection marquée. D'autres, et d'autres encore vinrent l'y rejoindre ; et bientôt le local devint insuffisant pour les recevoir toutes. Madame Gamelin loua, à l'entrée de la rue St-Philippe, deux petits logements contigus, et s'y installa avec ses chères protégées, pour les envelopper de sa bienfaisante influence. En très peu de

temps, plus de trente vieillards y étaient hospitalisés.

Les gens du monde, tout à l'égoïsme de leurs plaisirs, accueillait par des critiques railleuses d'aussi modestes débuts, peut-être pour calmer les remords d'une conscience qui veut s'excuser de son indifférence par les difficultés de l'entreprise. Mais forte des encouragements de son évêque, Mgr Lartigue, de plusieurs prêtres et de laïques éminents, la charitable dame se console aisément de cette mesquine malveillance; et bientôt il est visible que la Providence bénit sa confiance et sa persévérance. C'est ainsi qu'un jour elle part pour le marché, n'ayant pas un sou dans sa poche, après avoir dit en passant par son petit oratoire: "Mais dites donc ô mon bon Jésus, ne savez-vous pas que mes pauvres vont mourir de faim." Dans la rue, au bout de quelques pas, un vénérable vieillard l'aborde: "Êtes-vous cette dame Gamelin qui s'occupe des vieillards?...—Oui, Monsieur...—Prenez ceci pour eux." C'était un billet de vingt-cinq louis.

Enhardie par cette assistance sensible du Ciel, Mme Gamelin songe à agrandir sa maison devenue encore trop étroite. Elle met ses vieilles en prière, et s'adresse à un généreux citoyen de Montréal, Olivier Berthelot, qu'on aurait pu appeler le procureur du bon Dieu auprès de tous les malheureux. Grâce à ce bienfaiteur, le petit bataillon d'invalides prenait possession, le 3 mai 1836, d'un immeuble situé à l'angle des rues St-Hubert et Ste-Catherine, du côté opposé à l'asile actuel. Cette propriété, surnommée **maison jaune**, à cause de sa couleur, devait devenir le vrai berceau de l'Institut.

Le nouveau refuge était élevé presque à l'ombre du palais épiscopal d'alors; favorisé par l'évêque et le clergé, il allait prendre un merveilleux développement.

Le 23 avril 1840, Mgr Ignace Bourget, déjà coadjuteur de Mgr Lartigue depuis 1837, devenait évêque titulaire de Montréal à la mort de ce dernier.

L'un des premiers soins du nouvel évêque est de consoler et de soulager les malheureux, et de suite il donne son efficace protection à l'oeuvre de Mme Gamelin, dont il a déjà inspiré et dirigé tous les actes depuis ses modestes débuts à l'école de la rue St-Laurent. C'est lui qui l'avait engagé à s'adjoindre peu à peu un certain nombre de dames, ses parentes et ses amies, capables de seconder ses généreux desseins. Au printemps de 1841, un acte civil était obtenu de la législature qui incorporait leur association sous le nom de **Corporation de l'asile des femmes âgées et infirmes de Montréal**. Douze dames et demoiselles la composaient. Elles allaient devenir les fondatrices des dames patronesses, dites dames de charité. Leur première réunion eut lieu le 22 octobre de la même année, sous la présidence de Mgr Bourget.

De retour d'Europe depuis un mois, sa Grandeur annonça alors aux dames qu'à son passage à Paris, il avait prêché à la maison-mère des Filles de St-Vincent de Paul, rue du Bac, et avait exprimé dans son sermon le désir d'avoir à Montréal des Soeurs de Charité. Après la cérémonie, plusieurs religieuses étaient venues s'offrir à lui, et la Supérieure générale avait promis de s'occuper de cette fondation canadienne.

Cette nouvelle, accueillie avec enthousiasme par les Dames, les détermine à acheter un terrain et à construire un édifice propre à l'installation d'une communauté et capable de répondre à l'extension prévue de l'oeuvre. De suite on décide de donner au futur établissement le nom d'Asile de la Providence. Mme Gamelin, toute heureuse de l'orientation inespérée qu'allait prendre son humble entreprise, achète un vaste emplacement près de la cathédrale pour la somme de 1200 louis. La Providence justifia ce coup d'audace, car les dons et les aumônes affluèrent vers le modeste asile, à l'instigation de l'évêque qui, par mandement, avait ordonné une quête par toute la ville. En y ajoutant le produit d'un grand bazar, on atteignit la jolie somme de 2600 louis; ce qui permit d'entreprendre la construction projetée.

Pour attirer plus abondamment encore les bénédictions célestes, Mme Gamelin organisa alors la visite régulière des pauvres et des malades par les Dames de charité, et ouvrit deux dépôts généraux où l'on servait la soupe aux indigents. La foi vive qui les portait ainsi à servir les membres souffrants de Jésus-Christ, leur fit trouver la joie intérieure, compagne fidèle de la charité; elles y goûtèrent cette douce onction qui fait bien vite oublier les plaisirs du monde. Mgr Bourget leur procura le même règlement que jadis St Vincent de Paul rédigea pour les vertueuses dames associées aux travaux de son zèle. "En vous donnant ce règlement, disait-il, je crois vous donner l'esprit et le coeur de ce saint admirable." En même temps il excitait leur industrieux dévouement à faire ouvrir tous les coeurs et toutes les bourses pour la construction de l'asile. Tant de zèle devait produire des

fruits rapides et abondants: aussi le 12 mai 1842 avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel édifice en présence de plusieurs évêques et d'un grand nombre de prêtres. Mr. P. Billandele, directeur du grand séminaire y prononça un éloquent discours sur l'oeuvre de la "Providence," en commentant le texte de l'Écriture: "L'oeuvre que le Seigneur a commencée, il l'achèvera."

Mgr Bourget savait que le Tout-Puissant nous aide d'autant mieux que nous savons unir notre activité personnelle et courageuse à notre inaltérable confiance en lui. C'est pourquoi il se décide à faire lui-même la visite de toutes les familles catholiques de Montréal, afin de recueillir des subsides en faveur du nouvel asile. Il annonce cette visite dans une touchante lettre pastorale: "Si le jeu et la débauche ruinent des milliers de familles, y écrivait-il, la charité n'en a jamais appauvri une seule. L'aumône est comme un fleuve d'or qui répand partout l'abondance en attirant les bénédictions du Ciel sur ceux qui la font." Le saint prélat consacra en grande partie les mois de Janvier et de Février 1843 à faire la collecte annoncée, dont le résultat fut de 4000 dollars. Par ce sublime dévouement, sa Grandeur avait encore donné à ses futures religieuses un bel exemple pour vaincre généreusement leur répugnance à quêter. "Je me rappelle avec bonheur, leur dira-t-il plus tard (en rappelant cette visite épiscopale), qu'à la première porte où je me présentai, je reçus un affront; je fus content de cette bonne fortune."

Tout semblait aller à souhait. L'édifice se poursuivait et n'allait pas tarder à s'achever, lorsqu'une lettre de la supérieure générale des Filles de

St-Vincent de Paul vint jeter la consternation dans l'âme de Mgr Bourget : elle le prévenait que la fondation de deux nouvelles maisons, à Rome et en Algérie, mettait sa congrégation dans l'impossibilité de lui envoyer les sujets promis. Cependant le besoin d'hospitalières s'imposait au nouvel asile, et dans les circonstances, tout retard pouvait compromettre le succès de l'oeuvre en refroidissant l'entrain des collaborateurs. C'est là que la Providence attendait le saint évêque pour lui révéler ses desseins ; jusqu'à l'heure de son bon plaisir, elle l'avait laissé dans l'illusion pour tout préparer à cette fin. Le courageux prélat, après avoir consulté Dieu dans la prière, se sent poussé à prendre un grand parti. Il se résout à fonder lui-même une communauté diocésaine avec un but et des règlements analogues à ceux des Filles de St-Vincent de Paul, et de l'installer dans l'hospice qui s'achève. Le Ciel seul l'inspirait, car il réussit.

A l'appel qu'il fit aux filles de son diocèse, six répondirent. Monseigneur les accepte. Il les met en neuvaine, les trois derniers jours sont consacrés à une petite retraite, et le 25 mars 1843, sept novices, au lieu de six, reçoivent de ses mains le saint habit dans l'humble oratoire de la maison jaune.

D'où venait donc la septième ? Elle s'était présentée à la porte de l'asile le premier jour de la neuvaine, et Mme Gamelin l'avait reçue, en attendant de pouvoir consulter l'évêque qui faisait alors sa propre retraite avec les prêtres de son évêché. Cependant elle aide à la confection du costume religieux des futures novices ; et les six costumes taillés, on s'aperçoit avec surprise qu'il reste juste assez d'étoffe pour un septième. "Ne voyez-vous pas dans

ce fait, dit la nouvelle postulante, comme une approbation tacite que le Ciel donne à ma démarche. Laissez-moi donc aussi confectionner mon habit religieux. J'en aurai toujours besoin à la seconde admission..." Mme Gamelin avait acquiescé de bonne grâce à sa demande, et quelques jours plus tard, Monseigneur, mis au courant de tout, l'avait admise à faire sa retraite avec les autres.

Aussi bien cette singulière coïncidence rappelait à Sa Grandeur un fait étrange survenu durant son précédent voyage en Europe. Il priait avec larmes dans l'église de Notre-Dame de Chartres pour l'établissement qui le préoccupait, lorsqu'une dame âgée s'approche de lui et le prie d'accepter sept chapelets de Notre-Dame des Sept Douleurs. "Le prélat, lit-on dans la biographie de mère Gamelin, ne vit point en songe sept étoiles brillantes tomber à ses pieds, comme autrefois l'évêque Hugues de Grenobles, la nuit qui précéda l'arrivée de Saint Bruno et de ses six compagnons. Mais Dieu, lui, les voyait et les comptait dans sa prescience avec une telle précision, qu'il semble avoir voulu établir, par ce nombre, une mystique harmonie entre les sept douleurs de sa Mère, et les sept victimes qui devaient se consacrer au service de ses membres souffrants, tellement que le jour de la profession, bien qu'une des premières postulantes fût retournée dans le monde, c'étaient pourtant encore sept novices qui prononçaient leurs vœux, et toutes les sept portaient à leur ceinture le chapelet de la Compassion offert à leur père dans la basilique de Chartres!" Madame Gamelin en effet s'était décidée à prendre la place de celle qui retournait dans sa famille.

Depuis longtemps elle avait renoncé aux vanités du monde, même elle avait fait voeu le 2 février 1842 de vivre le reste de ses jours dans une parfaite continence et de servir les pauvres dans la mesure de ses forces, mais à se faire religieuse à 43 ans, la nature la faisait hésiter. La grâce l'emporta enfin, après s'être mise une heure en prières avec Mgr Bourget pour implorer la lumière divine. Après un voyage aux Etats-Unis, entrepris sur le conseil de l'évêque pour visiter quelques maisons de charité, elle reçoit elle-même le saint habit, le 8 octobre 1843, des mains de Mgr Prince, supérieur de la nouvelle communauté. Cette cérémonie eut lieu dans les nouveaux bâtiments dont les vieilles infirmes avaient pris possession le 13 mai précédent. Le 24 mai, les novices s'y étaient transportées à leur tour, laissant, non sans quelque regret, la maison jaune pour leur nouvelle habitation plus spacieuse, qui se composait alors de la chapelle et de deux ailes latérales. Le 21 août, s'était faite la bénédiction de la chapelle et la consécration de l'autel, en présence des évêques de Québec, de Kingston et de Toronto.

Cependant les novices poursuivaient avec ferveur leur formation religieuse sous la direction de leur supérieur et sous la protection de Marie. Mgr Bourget ne leur avait-il pas dit le jour de leur prise d'habit : "Ne craignez pas, petit troupeau ; la grâce ne vous manquera pas. Vous n'avez pas de maîtresse des novices, mais je vous remets aux soins de la Sainte Vierge. Dans vos peines, vos inquiétudes, allez à cette bonne mère ; je ne crains pas de vous laisser seules avec cette auguste maîtresse." Une telle foi méritait d'être récompensée.

Avec quelle sainte joie ces futures mères fondatrices se contentaient d'un maigre régime alimen-

taire, consistant surtout dans des restes de viandes fournis par la charité des riches, et du thé fait avec des feuilles infusées une première fois dans les théières du voisinage. Avec quel entrain elles se pliaient à de pénibles lessives qui se faisaient en été au Pied du Courant, dans l'eau vive du Saint-Laurent, et en hiver avec la neige fondue du grand jardin ; car l'installation du service d'eau de l'aqueduc était trop dispendieuse pour des débuts si onéreux.

Les intentions de ces premières religieuses étaient toutes pures ; elles s'aimaient, s'édifiaient, se soutenaient mutuellement dans leur nouvelle voie ; elles se préparaient à servir Jésus-Christ dans ses pauvres en soignant leurs vieilles, en visitant les malades à domicile, en quêtant auprès des riches en faveur des nécessiteux. Elles mettaient ainsi leurs affections, leurs moeurs, leurs travaux, leur vie tout entière sous la garde de la charité.

Dans les dernières semaines de leur noviciat, Mgr Bourget multiplie les visites à l'Asile pour achever de les former à l'esprit de leur vocation. Il préside lui-même leurs méditations, leurs lectures de piété pour leur expliquer la règle de St Vincent de Paul qui doit être la leur.

Il leur recommandait "d'être l'oeil de l'aveugle, le pied du boiteux, l'oreille du sourd, la servante des pauvres. Si elles ont dit adieu au monde et à ses fêtes, c'est pour entendre les gémissements des malheureux, pour essuyer les pleurs des veuves et des orphelins, pour donner à manger à ceux qui ont faim, pour soigner les malades, recueillir les soupirs des mourants, ensevelir les morts ; en un mot faire toutes les oeuvres de miséricorde spirituelle et corporelle." Tel est en effet le but primordial de l'Ins-

titut qu'il veut fonder, s'occuper des pauvres, des malades, de ceux qui souffrent. Ce n'est que secondairement et dans l'intérêt des pauvres, qu'elles devront se rendre agréables ou utiles aux riches en quelque manière, dans l'éducation de leurs jeunes enfants par exemple. C'est par ce noble but que l'Institut, vraiment grand et saint dans ses germes, va le devenir davantage en son large et magnifique épanouissement.

Monseigneur Bourget avait été doué par le Créateur des qualités qui préparent un fondateur d'ordre : qualités **naturelles** d'une intelligence limpide et souple qui s'assimile facilement ce qu'il étudie, d'une volonté énergique et persévérante qui n'est pas le jouet de caprices changeants, mais qui sait avant de se décider réfléchir et observer. D'un zèle intrépide et prudent à la fois, il sut se montrer pratique dans les plus petits détails, pour avoir su tout examiner dans ses voyages avec une rare sagacité. Ces qualités naturelles étaient afferemies, élargies et relevées par les vertus **supernaturelles**, pratiquées à un tel degré qu'il fait penser aux saints. Il était surtout remarquable par son esprit de foi qui lui faisait voir Dieu partout, compter sur Dieu en tout, aimer Dieu par-dessus tout et dans tous les membres de son corps mystique, l'Eglise.

Ce vertueux fondateur sut communiquer aux sept premières novices en particulier, quelque chose de ses éminentes qualités, de son esprit pratique pour toute organisation matérielle, de sa grande foi surtout. Il le savait, le vague sentiment qu'on appelle humanité ne produit généralement que des considérations verbeuses, des élégies larmoyantes, des oeuvres imparfaites et instables surtout sans grand

résultat pour la transformation morale et religieuse du pauvre. On a beau s'appeler philanthrope, toujours la misère offense les délicatesses de la nature, la tient à distance. Mais le saint évêque connaissait un secret infailible pour émouvoir ses filles et les incliner vers la misère, un attrait divin, invisible à la raison, mais si fort de ses charmes séducteurs qu'il s'empare des natures les moins impressionnables et les réduit en une sorte d'esclavage glorieux. Ce mystérieux appât, qui attire au point de ne savoir rien refuser au malheur sans aucun bénéfice d'argent ou d'honneur, c'est l'esprit de foi : divine lumière qui descend d'en haut sur le pauvre et nous fait voir en lui ce qui se cachait dans le demijour de notre nature, je veux dire l'image vivante de Dieu qui s'est fait pauvre et souffrant pour nous. Selon la pensée d'Ozanam, la foi nous fait tomber à leurs pieds, pour leur dire avec l'apôtre Thomas : **Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu. Vous êtes nos maîtres, nous sommes vos serviteurs. Vous êtes pour nous les images sacrées, les sacrements vivants de ce Dieu que nous ne voyons pas, et ne sachant pas l'aimer autrement, nous l'aimons en vos personnes.**

Les généreuses novices comprenaient ce surnaturel langage, elles bénissaient Jésus de leur avoir fait la part si belle en leur confiant ses chers pauvres, ses enfants de prédilection, ses christes visibles à qui il a donné une onction plus que royale, en les choisissant pour ses représentants par ses puissantes paroles : "Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits, de ces malheureux, c'est à moi que vous le ferez."

Elles s'enflammaient ainsi pour leur sublime ministère qui les ferait réconcilier le pauvre avec la vie et avec Dieu. Oui, éclairées et guidées par leur

évêque vénéré, elles apprendraient à répandre, sur les désespérés de la vie, la rosée salutaire de leurs charités, pour réveiller en eux les bons instincts et le sentiment du devoir. Trop souvent la misère est mauvaise conseillère, porte à faire avec sa conscience d'abominables calculs, à profaner les saintes lois du mariage, à s'oublier dans des unions sans pudeur et sans vertu. Trop souvent le pauvre couve au fond de son cœur une haine sacrilège qui éclate en blasphèmes et en malédictions. Il s'en prend à Dieu, en qui il ne veut plus voir son Père des cieux, à Dieu dont la nature pourtant chante par mille et mille voix les libéralités infinies. "Oh ! nous irons à lui, se disent les ferventes fondatrices dans le secret de leurs méditations prolongées, et sous l'influence de la chaude parole de leur fondateur, oui, nous irons à lui, précédées de la bienveillance ; et par le double hommage de l'aumône et de l'amitié, nous acquerrons le droit de faire appel à son caractère de baptisé qu'aucune infortune ne saurait effacer. Nous lui montrerons, l'Évangile en main, ce Père des cieux qu'il blasphème, n'épargnant pas son propre Fils, son Fils éternel et bien-aimé, pour nous procurer le Ciel, parce que la souffrance est bonne à qui l'endure avec résignation en vue de l'éternité bienheureuse. Oui nous lui parlerons de l'étable de Bethléem, de l'atelier de Nazareth ; de l'agonie de Gethsémani, du tourment de la Croix. Nous verserons comme un baume sur son âme aigrie, les admirables béatitudes tombées d'une bouche divine, et nous le réconcilierons avec Dieu, l'auteur de la vie, après l'avoir réconcilié avec le don de Dieu, la vie."

A dessein nous nous sommes étendu avec quelque complaisance sur ce que nous regardons comme

l'âme du grand corps religieux dont nous nous occupons. C'est l'esprit particulier de cet Institut qui commençait à se dessiner. Il irait en s'accroissant, en précisant ses contours, toujours sous l'action de son fondateur, et avec le concours de ces mères si bien préparées.

Le 29 mars 1844, fête de la Compassion de Marie, les sept novices étaient vraiment prêtes à faire leur profession religieuse. Après lecture à haute voix du mandement d'érection canonique, Mgr Bourget reçut les vœux individuels de chacune, et leur remit la croix et l'anneau d'argent, symbole de leur union inviolable avec l'Époux des Vierges. Après l'offrande du saint sacrifice et le chant du **Te Deum**, les nouvelles religieuses, suivies des dames bienfaitrices et des orphelines qui, avec émotion, avaient suivi la cérémonie, défilèrent processionnellement dans les salles d'infirmités, en psalmodiant l'**Ecce quam bonum**.

L'Institut des Filles de la Charité Servantes des Pauvres était fondé! En dépit des critiques mondaines, le dessein de la Providence divine triomphait.

Mais ce n'était encore que l'ébauche d'un grand plan. Pour parfaire cette oeuvre faiblement esquissée, il fallait une main douce et ferme, guidée par un esprit sage et judicieux. La Mère Gamelin, par ses antécédents comme par ses vertus, était toute désignée pour marcher à la tête du petit troupeau. Aussi le lendemain 30 mars, elle était élue supérieure. C'était une lourde charge, elle prévoyait des embarras financiers de toutes sortes, le travail incessant pour l'organisation des oeuvres à créer. C'est à elle

surtout qu'incombait le devoir d'initier ses compagnes aux mille industries d'une charité intelligente et pratique en même temps qu'à les faire progresser dans les vertus religieuses en y persévérant elle-même. Elle acceptait tout comme de la main de Dieu, décidée à remplir à la lettre toutes ses obligations, en renouvelant sans cesse dans la prière la somme d'énergie dont elle aurait besoin.

C'est surtout au pied de la croix qu'elle allait puiser avec ses filles le réconfort moral. Leur pieux regard y rencontrait la Mère des Douleurs, l'âme transpercée par sept glaives, mais vaillante quand même parce que soutenue par son divin Fils. Quel exemple et quelle leçon ! Aussi bien le 8 mai 1845, pour terminer sa première visite canonique, Mgr Bourget établissait solennellement à l'Asile la dévotion de Notre-Dame des sept Douleurs. "J'ai confiance, disait-il en substance, que Marie la très douloureuse communiquera au diocèse entier et en particulier à l'établissement de la Providence, sa charité compatissante pour toutes les misères de la vie, et qu'elle fera trouver dans les trésors de la Providence tous les moyens d'y subvenir... Les premières professes ont prononcé leurs engagements le jour de la fête de N. D. de Compassion. Engendrées à la religion sur le Calvaire, aux pieds de Jésus mourant, dans le cœur transpercé de Marie, elles sont les filles de ses douleurs ; obligées en cette qualité de compatir à ses cruelles angoisses, elles sauront y puiser la compassion pour toutes les souffrances avec la grâce de les soulager avec succès." Voilà pourquoi, dans toutes les maisons de l'Institut, le troisième dimanche de chaque mois, se fait une procession en l'honneur de N. D. des Sept Dou-

leurs, et le troisième dimanche de septembre, cette fête liturgique est la fête patronale de l'Institut.

Ce fut un trait de génie de la part de Mgr Bourget de donner à ses filles une telle dévotion. A tant regarder Marie qui couvre de larmes le corps déchiré et sanglant de son divin Fils étendu sur ses genoux, elles ont appris à avoir, pour les membres souffrants de Jésus-Christ, un amour tendre, délicat, généreux, infatigable, universel, perpétuel, et à aimer les sacrifices comme d'autres les douceurs. A l'ombre de la croix, ont poussé comme par enchantement, dans le jardin mystique de leur communauté, toutes les vertus que le vénéré prélat leur recommandait souvent : l'abnégation, l'obéissance, la simplicité, "l'humilité qui cherche la dernière place et se plaît à être méconnue."

Comment s'étonner, après cela, des bénédictions que Dieu s'est plu à répandre sur le grain de senevé pour le faire devenir un grand arbre. Admirez cette fécondité merveilleuse pour nous en édifier.

Voyons d'abord s'agrandir l'Asile de la Providence. Dès le mois de mai 1844, la mère Gamelin avait ouvert une salle pour recevoir des orphelins, "les plus infirmes", lit-on. Les dimensions de l'édifice étant devenues insuffisantes, elle se décide de l'agrandir, de concert avec ses Soeurs et les Dames de charité, et dès l'automne 1845, les pauvres prenaient possession de salles vastes et bien éclairées. En 1858, nouveaux travaux d'agrandissement, grâce à la générosité de Monsieur O. Berthelet et de sa soeur; le 19 juin 1859, Mgr Bourget bénit l'aile ajoutée.

Le 27 août 1861, la chapelle de l'Asile est solennellement consacrée. Elle avait bien mérité cet

honneur et cette grâce de choix, pour avoir servi par deux fois aux offices paroissiaux du quartier, lors de l'incendie de la cathédrale (église St-Jacques actuelle) en 1852 et 1859.

En 1863, sous le patronage de Mgr Bourget et avec le bienveillant concours de MM. les professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, un dispensaire est fondé à l'asile pour le traitement gratuit des malades pauvres du quartier. C'est le premier dispensaire catholique établi à Montréal, dès son origine il est puissamment protégé par les messieurs de St-Sulpice, aumôniers du quartier St-Jacques. On sait que depuis quelques années (1910) ce dispensaire a pris un développement considérable en devenant surtout le dispensaire antituberculeux de l'Institut Bruchési, où dans la seule année 1916-1917, les médecins ont donné 14,097 consultations, les religieuses pharmaciennes ont rempli 366,300 prescriptions, et les soeurs garde-malades ont fait 843 visites à domicile.

Dès l'origine, l'Asile de la Providence commença à essaimer. En 1846, deux ans après la première cérémonie de profession, la mère Gamelin fonde successivement les deux missions de la Longue-Pointe et de la Prairie, devenues fécondes en charité pour avoir été fondées dans l'épreuve et la pauvreté. C'est ainsi que la première devait être le berceau de l'hôpital St-Jean de Dieu et de l'oeuvre des sourdes-muettes, comme on le verra bientôt. Un exemple montrera l'état précaire de la seconde, en même temps que l'esprit de foi des premières religieuses. Un jour que l'argent faisait absolument défaut dans la maison, les soeurs avaient confié leur détresse à Saint Joseph, et le soir du même jour, un voyageur inconnu se présentait au parloir pour remettre une

aumône de deux louis à la soeur portière, disant qu'il s'acquittait d'une promesse en faveur des pauvres.

Le 19 février 1851 voyait se fonder à la Longue-Pointe une oeuvre toute nouvelle, l'enseignement des sourdes-muettes, malgré les objections et les doutes d'une foule de personnes qui s'obstinaient à considérer ces infortunées comme absolument dénuées d'intelligence et incapables de toute culture morale. La classe s'ouvrit avec deux élèves; à la fin de l'année scolaire, elle en comptait dix. L'année suivante, le nombre avait doublé. En 1857, elles étaient trente-deux. L'école trop petite fut transportée provisoirement à l'hospice St-Joseph de Montréal (école dentaire actuelle), et en 1864 l'institution était définitivement établie rue St-Denis, sur un magnifique terrain donné par Monsieur Côme Cherrier, grand bienfaiteur de l'Institut; terrain plus tard agrandi par la libéralité d'un prélat, Mgr Vinet. Les religieuses n'ont rien négligé pour assurer à leur enseignement toute la perfection désirable, jusqu'à faire maints voyages aux États-Unis et en Europe pour se mettre au courant des méthodes nouvelles. Bien nombreuses sont les élèves qui ont été instruites dans cet établissement, des vérités de la religion en même temps que des éléments des sciences profanes — formées aux vérités chrétiennes en même temps qu'à des travaux manuels qui leur permettent ensuite de gagner honnêtement leur vie.

La Mère Gamelin n'a pu voir que du haut du ciel le développement merveilleux de cette grande oeuvre dont elle n'avait pu que jeter les fondements. Elle était morte en effet le 23 septembre 1851, à quatre heures de l'après-midi, après avoir été atteinte subitement du choléra à l'aube du même jour. Les

seules paroles qu'elle put murmurer comme suprême recommandation à sa famille religieuse furent les suivantes : **humilité, simplicité, charité**. "C'est le testament de votre mère, leur dit Mgr Bourget; qu'il soit toujours la base de votre perfection." Elle fut remplacée par la mère Caron, bien digne de lui succéder.

Cette terrible maladie qui enleva la sainte fondatrice à l'âge de cinquante-et-un ans, me remet en mémoire les épidémies qui fournirent à ses filles spirituelles l'occasion de se dévouer magnifiquement. C'est le typhus de 1847. Bien loin d'intimider leur courage, les horreurs de la maladie, les dangers de la contagion, ne font que l'exciter. Sur 56 soeurs, 27 sont atteintes et trois succombent à l'étreinte du mal. En 1849 sévit le choléra, mais cette fois Dieu n'exigea qu'une victime, une toute jeune professe. On avait fait voeu de faire brûler sept cierges chaque vendredi de l'année devant la statue de Notre-Dame des Sept Douleurs. On dut à sa protection de ne pas compter plus de victimes, ce qui donnait lieu de craindre pour l'existence de l'Institut. Entre temps, nos héroïques religieuses trouvaient le moyen de subvenir à l'entretien des orphelins émigrés qui demeuraient abandonnés; finalement, soixante enfants demeurent leur partage; elles avaient encore réclaté les plus infirmes. Elles eurent de plus, dans ces tristes circonstances, la consolation de contribuer à ramener dans le sein de l'Église catholique quarante-deux de nos frères séparés et de faire baptiser deux jeunes enfants moribonds.

Chaque fois que les calamités ont fait entendre leur grande voix, l'Institut s'est de même dépensé sans compter comme à son début, pour l'incendie des faubourgs St-Laurent et Québec en 1852, qui ré-

duisit en cendres la cathédrale, l'évêché, l'école St-Jacques, et l'Hospice St-Jérôme où les orphelins avaient été recueillis durant l'épidémie du typhus ; l'Asile resta seul debout au milieu des ruines — pour la catastrophe du pont de Beloeil en 1864, pour la petite vérole en 1872 et en 1885.

Le jeune Institut enfonçait de plus nombreuses et de plus puissantes racines dans un sol si bien remué par tous ces dévouements.

En 1853, une maison bien chère à la paroisse St-Jacques était ouverte : l'Orphelinat St-Alexis. Depuis dix ans, elle vivait péniblement, dans un état de pauvreté extrême, lorsqu'en septembre 1863, une première professe, la mère Vincent de Paul, en fut nommée supérieure. Par son talent de bonne administration, son initiative intelligente, et surtout son inaltérable confiance au grand pourvoyeur Saint Joseph, les secours providentiels affluèrent à l'orphelinat qui devint pour toujours prospère. Économe pour tout le reste, elle était prodigue lorsqu'il s'agissait du culte eucharistique, de la décoration de la maison de Dieu. Pleine de sollicitude pour ses jeunes protégées, elle les formait aux vertus chrétiennes ; soucieuses de leur culture intellectuelle, elle avait grand soin de leur enseigner aussi le travail domestique, et tout cela avec un joyeux entrain. Son regard maternel les suivait jusque dans le monde après leur départ de l'orphelinat. Aucun paroissien de St-Jacques ne me démentira, si j'affirme que les sœurs de la Providence ont toujours su depuis lors exercer la même bienveillance avec le même succès à l'orphelinat St-Alexis. Et c'est pour soutenir cette oeuvre si importante, qu'elles n'ont pas hésité à y adjoindre, pour les jeunes garçons, un Jardin de

l'Enfance qui fait le bonheur des plus honorables familles de notre ville. La chaîne d'or de la charité sait ainsi unir les oeuvres les plus diverses.

Elle est bien différente des autres, en effet, l'oeuvre de l'Hôpital St-Jean de Dieu, pour les aliénés.

Cette oeuvre fut inaugurée dans l'Institut le 1er octobre 1852. A cette date, dix-sept patients furent reçus à la "Ferme St-Isidore" Longue-Pointe, où on leur avait préparé des loges. Mais l'Hôpital ne fut définitivement fondé que le 24 octobre 1873, à la demande du gouvernement provincial de Québec qui désirait fermer l'Asile St-Jean Dorchester, et soulager l'Asile de Beauport du trop grand nombre de ses malades. Le premier local affecté à cette fin fut l'hôpital et la prison militaires situés à Hochelaga. Les aliénés l'occupèrent jusqu'au mois de juillet 1875, c'est-à-dire tant que dura la construction de l'Hôpital St-Jean de Dieu à la Longue-Pointe. Pour juger de ses étonnants progrès, il suffit de constater qu'au lieu de 192 patients admis au cours des deux premières années de la fondation, on en comptait 2940 présents le 1er juillet 1918; et 256 religieuses les servent avec des attentions maternelles.

Pour être de fondation plus récente (4 décembre 1899), l'oeuvre des Incurables n'est pas moins admirable. On devine quelle abnégation totale il faut pour soigner jour et nuit ces infortunés malades, vrais membres souffrants de Jésus-Christ. Le premier hôpital, situé au No. 1116, rue St-Denis, fut transféré à Notre-Dame de Grâces le 23 avril 1902. De 12 qu'ils étaient au cours de la première année, les patients atteignaient le chiffre de 311 le 1er juillet 1918, bercés dans leurs douleurs et portés vers Jésus consolateur, par 75 religieuses.

Mais il faut se borner. Je n'en finirais pas s'il me fallait suivre nos dévouées missionnaires de la Providence, durant les trois quarts de siècles qui viennent de s'écouler, à travers tout le continent américain, où elles vont établir un peu partout des maisons de charité de tout genre, jusque dans l'Alaska, au Lac des Esclaves, à Vancouver, dans l'Oregon, dans l'Alaska (Fairbanks). Qu'il me suffise de dire que l'Institut compte actuellement 101 établissements, dont 64 au Canada et 37 aux États-Unis.

Pour faire face à tous les besoins, la Providence suscite proportionnellement les recrues nécessaires. De 240 qu'elles sont en 1868, elles se trouvent 930 en 1893, et 2301 au tout dernier recensement.

Quelle incomparable couronne de vierges et d'apôtres. Dieu les a bénies, c'est évident. De si grands résultats ne peuvent être atteints sans Lui; mais pour mieux vous convaincre de son intervention dans une telle oeuvre, Il a voulu joindre à son action cachée des témoignages publics.

Ces témoignages sont les nombreuses lettres d'évêques qui les ont encouragées, les privilèges et indulgences que le Saint Siège leur octroyait à différentes dates, surtout le décret de louange qu'il leur donnait en 1860, le décret d'approbation le 7 juin 1867, enfin l'approbation définitive de leurs Constitutions le 12 septembre 1900.

On ne peut rien ajouter à ces louanges. Mais en terminant, nous formulons un voeu. C'est que l'esprit de foi, l'habitude du sacrifice et la pratique d'une solide piété, se conservent et se développent

assez dans nos familles canadiennes pour qu'y naissent, grandissent et arrivent à pleine maturité de nombreuses et solides vocations de soeurs de la Providence, Filles de la Charité Servantes des Pauvres.

La maison-mère et le noviciat ne sont plus à l'Asile de la Providence. Cette maison de fondation ne suffisant plus à contenir tout le personnel, de spacieux bâtiments furent construits rue Fullum, vis-à-vis de l'église de St-Vincent de Paul, inaugurés en 1878. C'est là que se rendent les jeunes filles qui se sentent appelées de Dieu au service des pauvres, après mûre réflexion dans la prière et sur un signe de leur sage directeur. Elles y trouvent l'aimable société de compagnes partageant avec elles les mêmes aspirations ; elles s'y forment aux vertus religieuses sous l'oeil éclairé de leurs supérieures ; elles contempent avec édification les soeurs anciennes, infirmes très souvent, qui attendent là, dans une pieuse retraite, la récompense de leurs pénibles labeurs. Leur année de noviciat terminée, elles partent où l'obéissance les envoie, heureuses de faire en tout la sainte volonté de Dieu, et désireuses de contribuer elles aussi à faire régner au sein de l'Église militante de la terre la douce Charité du Christ qui doit faire éternellement de bonheur des élus au sein de l'Église triomphante du Ciel. **Caritas Vincit, regnat, imperat.**